



Commission des finances et des affaires générales

000 - Administration générale

Proposition de prendre acte du procès-verbal de la Commission Consultative des Services Publics Départementaux pour l'année 2016 et des rapports d'activités des délégataires de service public du Département concernant l'exercice 2016

Rapport n° CP/2017/488

Service gestionnaire :

A620 - Direction des services de l'Assemblée

Résumé :

Le rapport propose à la Commission Permanente de prendre acte, d'une part de la présentation du compte-rendu de la Commission Consultative des Services Publics Départementaux (CCSPD) qui s'est tenue le 6 juillet 2016, et, d'autre part, de la présentation des rapports d'activités de l'exercice 2016 établis par les délégataires de service public du Département et présentés à la Commission Consultative des Services Publics Départementaux le 22 mai 2017.

Le présent rapport propose à la Commission Permanente du Conseil Départemental de prendre acte de l'approbation du compte-rendu de la Commission Consultative des Services Publics Départementaux (CCSPD) du 6 juillet 2016, approuvé par les membres de la CCSPD réunie le 22 mai 2017, et d'autre part, de la présentation des rapports d'activités de l'exercice 2016 établis par les délégataires de service public du Département.

1. Proposition de prendre acte du procès-verbal de la Commission Consultative des Services Publics Départementaux du 6 juillet 2016

L'article 3 du règlement intérieur de la Commission Consultative des Services Publics Départementaux (CCSPD) prévoit que la commission examine chaque année sur le rapport de son président :

- le rapport, mentionné à l'article L1411-3 du Code général des collectivités territoriales, établi par les délégataires de service public ;
- un bilan d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière ;
- le rapport mentionné à l'article L1414-14 du Code général des collectivités territoriales, établi par le cocontractant d'un contrat de partenariat.

En 2016, la CCSPD s'est réunie le 6 juillet 2016 sous la présidence de M. Etienne BURGER, Vice-président du Conseil Départemental, représentant le président du Conseil Départemental au sein de la Commission.

L'ordre du jour de la réunion du 6 juillet 2016 a porté sur l'examen des points suivants :

- approbation du compte-rendu de la CCSPD du 7 juillet 2015
- rapport d'activités 2015 de la Délégation de Service Public pour la gestion de l'exploitation du réseau de transport interurbain du bassin de Strasbourg et l'exploitation de la gare routière ;
- présentation du rapport d'activités 2015 de la Régie des Transports du Bas-Rhin ;

- présentation du rapport d'activités 2015 de la Société Altitude Infrastructure (Net 67) relatif à la conception, l'établissement et l'exploitation d'un réseau départemental de communications électroniques à haut débit ;
- présentation du rapport d'activités 2015 de la Délégation de Service Public relative à l'exploitation du restaurant administratif de l'Hôtel du Département ;
- information sur la procédure de renouvellement de la Délégation de Service Public relative à l'exploitation du restaurant administratif de l'Hôtel du Département 2016-2017.

Le procès-verbal de cette réunion a été adopté à l'unanimité par les membres de la commission et est joint en annexe au présent rapport.

Il est proposé à la Commission Permanente du Conseil Départemental de prendre acte de la communication du compte-rendu 2016 de la CCSPD.

2. Proposition de prendre acte de la présentation des rapports d'activités 2016 des délégataires de Service Public du Département du Bas-Rhin

En application des dispositions des articles L. 1411-3 et L. 1413-1 du Code général des Collectivités Territoriales, l'assemblée délibérante prend acte chaque année du rapport établi par tout délégataire de service public du Département, après examen par la CCSPD.

Lors de sa réunion du 22 mai 2017, la CCSPD a examiné les rapports d'activités établis au titre de l'exercice 2016 par les trois délégataires suivants :

- API Restauration : délégation de service public relative à l'exploitation du restaurant administratif de l'Hôtel du Département –présentation et adoption du rapport d'activité 2016 ;
- CTBR (Compagnie des Transports du Bas-Rhin) : délégation de service public pour la gestion de l'exploitation du réseau de transport interurbain du bassin de Strasbourg et l'exploitation de la gare routière ;
- Régie des transports du Bas-Rhin : rapports d'activités 2016 et avis de la commission sur le compte administratif 2016.

Il est proposé à la Commission Permanente du Conseil Départemental de prendre acte de la communication des rapports d'activités 2016 de ces trois délégataires, joints en annexes au présent rapport.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, donne acte à son président :

- de la communication du procès-verbal de la Commission Consultative des Services Publics Départementaux qui s'est tenue le 6 juillet 2016;

- de la communication des rapports sur l'activité de l'exercice 2016 concernant les délégations de service public (DSP) confiées par le Département :

. API Restauration : Délégation de service public relative à l'exploitation du restaurant administratif de l'Hôtel du Département ;

. CTBR : Délégation de service public pour la gestion de l'exploitation du réseau de transport interurbain du bassin de Strasbourg et l'exploitation de la gare routière ;

. Régie des transports du Bas-Rhin : rapports d'activités 2016 et avis de la commission sur le compte administratif 2016.

Strasbourg, le 23/10/17

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', with a long horizontal stroke extending to the right.

Frédéric BIERRY